

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ARC SUD BRETAGNE**



DATE de CONVOCATION
27 FEVRIER 2018

DATE d'AFFICHAGE
19 MARS 2018

NOMBRE de CONSEILLERS :
En exercice : 37
Présents : 28
Votants : 34

L'an deux mille dix-huit,

le 6 mars à dix-huit heures trente,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie d'Ambion en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno LE BORGNE, Président de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne.

Etaient Présents : MM. Bernard AUDRAN, - Patrick BEILLON, - Mmes Colette BENOIT, - Marie-Josée BONNET-LE DRESSAY, - MM. Joël BOURRIGAUD, - Daniel BOURZEIX, - Jean-François BREGER, - Mme Marie-Thérèse CABON, - Yoann COLPIN, - Alain DANIEL, - Guy DAVID, - Mme Béatrice DENIGOT, - MM. Christian DROUAL, - Jean-Claude FOUCRAUT, - Jean-Louis GACHE, - Mme Emmanuelle GONÇALVES, - MM. Alain GUIHARD, - Gérard GUILLOTIN, - Mme Marie-Odile JARLIGANT, - MM. Jean-Marie LABESSE, - Bruno LE BORGNE, - Denis LE RALLE, - Eric LIPPENS, - Mme Yvette LOUER, - MM. Jean-Pierre PRUNAUT, - Bertrand ROBERDEL, - Mmes Christine SAVARY, - Maryvonne TATARD.

Etaient Absents Excusés : M. Joseph BROHAN, - Mme Nathalie CALLE, - M. Michel CRIAUD, - Mmes Bernadette GRIGNON, - Mireille LUCAS, - Odile ORJUBIN, - MM. André PAJOLEC, - Pierre PRAT, - Mme Régine ROSSET.

M. Joseph BROHAN donne pouvoir à M. Jean-Pierre PRUNAUT
Mme Nathalie CALLE donne pouvoir à Mme Marie-Odile JARLIGANT
M. Michel CRIAUD donne pouvoir à Mme Marie-Thérèse CABON
Mme Odile ORJUBIN donne pouvoir à M. Gérard GUILLOTIN
M. André PAJOLEC donne pouvoir à M. Alain GUIHARD
Mme Régine ROSSET donne pouvoir à M. Bertrand ROBERDEL

Formant la majorité des membres en exercice.

M. Jean-Louis GACHE a été élu Secrétaire.

**DELIBERATION N°17-2018 – ADMINISTRATION GENERALE - MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE COMMISSIONS
COMMUNAUTAIRES SUITE A DES DEMISSIONS**

Le Président informe que :

➤ suite à la démission de M. Pierre PRAT, représentant la commune de Nivillac, en tant que délégué titulaire au sein de la commission communautaire « Enfance-Jeunesse », le Président propose de procéder à son remplacement.

Sur proposition du Conseil Municipal de Nivillac, le Président présente la candidature de M. Laurent LORJOUX en tant que délégué titulaire au sein de la commission communautaire citée ci-dessus.

➤ suite à la démission, par le Conseil Municipal de Damgan, de Mme Véronique KEDZIERSKI, le Président propose de procéder à son remplacement en tant que délégué titulaire au sein des commissions communautaires « Environnement » et « Aménagement du Territoire ».

Sur proposition du Conseil Municipal de Damgan, le Président présente la candidature de :

- Mme Marie-Thérèse BIRAULT en tant que déléguée titulaire au sein de la commission communautaire « Environnement ». Cette dernière étant déjà déléguée suppléante de cette commission, la commune propose de la remplacer par M. Jean-Marie LABESSE.

- M. Dominique REVEYRON en tant que délégué titulaire au sein de la commission communautaire « Aménagement du Territoire ». Ce dernier étant déjà délégué suppléant de cette commission, la commune propose de le remplacer par M. Jean-Marie LABESSE.

Par ailleurs, sur proposition de la commune de Nivillac, le Président propose la candidature de Mme Béatrice DENIGOT en tant que déléguée suppléante (poste vacant) au sein de la commission communautaire « Finances – Ressources Humaines – Mutualisation ». Par délibération n°133-2017 du 12 décembre 2017, M. Alain GUIHARD a été élu délégué titulaire au sein de la commission communautaire « Finances – Ressources Humaines – Mutualisation ».

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, FIXE, à l'unanimité, la composition des commissions communautaires « Enfance-Jeunesse », « Environnement », « Aménagement du Territoire » et « Finances – Ressources Humaines – Mutualisation ».

Pour Extrait Certifié Conforme,
A Muzillac, le 19/03/18
Le Président,

